

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES  
Pôle Ressources Humaines et Juridiques

Direction des Ressources  
Humaines  
Direction Adjointe  
Gestion de Proximité  
Service Ressources  
Humaines Pôle Solidarités

Dossier suivi par :

**TEVI Aspasic**  
Chargée de recrutement /  
mobilité  
Tél : 03 21 21 56 51  
[tevi.aspasic@pasdecalais.fr](mailto:tevi.aspasic@pasdecalais.fr)

**DAUTRICHE Aurélie**  
Assistante de recrutement  
Tél : 03 21 21 61 26  
[dautriche.aurelie@pasdecalais.fr](mailto:dautriche.aurelie@pasdecalais.fr)

## NOTE DE SERVICE

**Objet :** vacance d'un poste de Chef de Service Socio Educatif Local au sein de la Maison du Département Solidarité de Lens Liévin – Site de Lens 1

**P.J :** descriptif de poste.

Je vous fais connaître qu'un poste de Chef de Service Socio Educatif Local ( Catégorie A – filière administrative ou médico-sociale) est à pourvoir au sein du Pôle Solidarités, Maison du Département Solidarité de Lens – Liévin, Site de Lens 1.

Vous trouverez ci-joint le descriptif de cet emploi.

Les agents intéressés par ce poste devront faire parvenir à la Direction des Ressources Humaines une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae, sous couvert de leur supérieur hiérarchique pour le **11/01/2021 au plus tard**.

Une copie sera adressée directement par courriel à l'adresse suivante [recrutement.solidarites@pasdecalais.fr](mailto:recrutement.solidarites@pasdecalais.fr), sous la référence : AT/AD-CHEF SSEL – LENS 1

Je vous serais obligée de bien vouloir diffuser la présente note auprès du personnel placé sous votre autorité.

#signature#

## FICHE DESCRIPTIVE DE POSTE

Maison du Département Solidarité de LENS - LIEVIN  
Site de LENS 1

### Chef de Service Socio-Educatif Local H /F

(Poste de Catégorie A de la filière administrative ou médico-sociale  
– Cadres d'emplois des Attachés - des Conseillers socio-éducatifs – Assistants socio-éducatifs)

#### CONTEXTE

8<sup>ème</sup> département de France (1,468 018 million d'habitants, 890 communes, 1,787 milliard d'euros de budget), le Conseil départemental du Pas-de-Calais donne une nouvelle impulsion à son action, pour la période 2016 – 2021, à partir de sa délibération cadre « Près de chez vous, Proche de tous », laquelle s'articule autour de deux volets : le « Contrat de progrès » s'attache aux enjeux de soutenabilité financière, d'efficacité et de qualité du service rendu ; le « Contrat de projet » fixe le cadre renouvelé de l'intervention départementale sur la base de 5 chantiers prioritaires :

- Renouveler les réponses aux urgences sociales.
- Privilégier l'autonomie des personnes, de l'enfance au grand âge.
- Participer activement à la bataille pour l'emploi.
- Favoriser le bien vivre ensemble en misant sur une nouvelle étape de la territorialisation des services, dans l'accompagnement de la nouvelle carte intercommunale et la prise en compte de l'évolution des compétences.
- Renforcer le lien entre les élus et les citoyens, à travers notamment la participation accrue des habitants.

La mise en œuvre et la réussite de ce projet « Près de chez vous, Proche de tous » s'appuie sur l'engagement et la compétence, au quotidien, de 5 480 agents départementaux et 2 007 assistants familiaux. Ces effectifs représentent une masse salariale de 320 millions d'euros pour la collectivité.

#### POSITIONNEMENT ET ORGANISATION

**Le Service Socio-Educatif Local (SSEL) est une composante de la Maison du Département Solidarité (MDS).** Ce service a pour mission principale la mise en œuvre des mesures de prévention et de protection en faveur des mineurs, jeunes majeurs et leur famille. Ces mesures, impulsées par la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF), s'exercent en lien avec le Secteur l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

**Le SSEL exerce les missions suivantes :**

En prévention :

- L'accompagnement renforcé et intensif des familles avec enfants de moins de 3 ans, **ou par dérogation, de moins de 6 ans.**
- La mise en œuvre des mesures d'action éducative sur son territoire
- La promotion d'actions collectives en faveur des enfants et des familles dans le cadre du soutien à la parentalité

En protection :

- L'accompagnement des enfants et de leur famille, accueillis au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance, sur décision judiciaire ou administrative
- La promotion d'actions collectives en faveur des enfants et des familles

## MISSIONS

Le Chef du **Service Socio-Educatif Local** est placé sous l'autorité du Responsable Territorial Solidarités (RTS) auprès duquel il rend compte de son action.

Il fait partie de l'équipe d'encadrement et à ce titre est membre du comité de site.

Il exerce son activité en coordination avec l'ensemble des professionnels du site et des services territorialisés.

Il encadre une équipe de référents en prévention et protection.

Conformément au référentiel de l'action sociale de proximité, et dans le respect du cadre légal et des orientations départementales du Pacte des Solidarités, il met en œuvre les missions du **Service Socio-Educatif Local** sur le site, en cohérence avec les autres services locaux et territoriaux de la Maison du Département Solidarité, en lien avec les partenaires.

Dans ce cadre, il assure les activités suivantes :

### **Management**

- Il assure l'encadrement technique et hiérarchique des agents de son équipe dans le respect des principes éthiques et déontologiques.
- Il est garant de la mise en œuvre des procédures départementales sur le volet du schéma enfance famille et de leur déclinaison opérationnelle à l'échelle du site.
- Il anticipe, planifie et coordonne l'activité du service et en garantit la continuité.
- Il impulse et développe le travail en transversalité avec l'ensemble des services de la Maison du Département Solidarité.
- Il organise et garantit la circulation de l'information au sein du service.
- Il procède à l'évaluation des agents de son équipe et accompagne le développement de leurs compétences.

### **Pilotage des situations individuelles**

- Il pilote le dispositif d'accompagnement « prévention » dans le cadre des mesures d'actions éducatives à domicile 0 à 3 ans
- Il organise l'accompagnement des enfants accueillis à l'Aide Sociale à l'Enfance et de leur famille dans le respect de l'approche globale.
- Il recense les besoins locaux et participe à l'adaptation de l'offre d'accueil familial et en établissement, en lien avec le Responsable Territorial Solidarités (RTS), le Responsable du Secteur Aide Sociale à l'Enfance (RSASE), le Chef de Service Local de l'Accueil Familial (CLAF) et la Direction de l'Enfance et de la Famille (DEF).
- Il pilote et organise la mise en place du Projet Pour l'Enfant.
- Il est garant de la qualité des accompagnements et des échéances.
- Il valide des écrits relatifs aux mesures mises en œuvre par le service.

### **Pilotage et développement de l'activité**

- Il rend compte de façon régulière à son supérieur hiérarchique de son activité et des problématiques rencontrées.
- Il travaille en réseau et en partenariat
- Il pilote et analyse l'activité de son service et formule des propositions en matière de prévention et de protection.
- Il est force de proposition en tant qu'expert technique en matière d'aide sociale à l'enfance.

- Il s'assure de l'équilibre des charges de travail des agents de son service.

### **Participation aux Instances :**

- Il est membre du comité de direction élargi
- Il est membre du comité de site
- Il est membre du collège métier
- Il peut être amené à participer à des instances de réflexion liées à la déclinaison opérationnelle des stratégies départementales et territoriales
- Il est membre des instances Enfance Famille et accompagnement global mis en place dans le cadre du référentiel Action Sociale de Proximité (ASP)

### **Il peut également être amené à :**

- Assurer le remplacement d'autres chefs de service
- Représenter le Département à la demande du directeur de MDS ou du RTS.
- Recevoir, au-delà des missions habituelles de chef SSEL, des délégations spécifiques dans le cadre d'un projet ou d'une politique publique particulière (formalisées par une lettre de mission)

**Ce poste comme tous les postes de la Collectivité s'inscrit à la fois dans le parcours professionnel de l'agent et dans une organisation des services définie par le Département et susceptible d'évoluer en fonction des besoins.**

## **COMPETENCES REQUISES**

### **Savoirs :**

- Formation initiale de travailleur social
- Formation supérieure en travail social appréciée
- Formation en management, en gestion de projets appréciée
- Maîtrise de la législation encadrant les missions de l'action sociale et de l'aide à l'enfance

### **Savoir-faire :**

- Expérience managériale en protection de l'enfance souhaitée
- Maîtrise de la conduite de projet
- Maîtrise des outils de pilotage
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Outlook)
- Maîtrise du développement de projet

### **Savoir-être :**

- Organisation, méthode
- Capacité de travail en équipe
- Être force de proposition, esprit d'initiative
- Sens de la négociation et de la décision
- Capacité d'écoute et de communication
- Capacité d'adaptation
- Autonomie et rigueur

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Résidence administrative** : le poste est basé à la MDS de LENS-LIEVIN sur le site de LENS 1
- **Rattachement hiérarchique** : Responsable Territorial Solidarités (RTS)
- **Déplacements fréquents** sur le territoire de la MDS mais aussi sur l'ensemble du département avec son véhicule personnel ou un véhicule de pool (Permis B exigé et véhicule obligatoire)
- **Temps de travail** : temps complet souhaité
- **Télétravail** : éligibilité du poste en cours d'analyse

*Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert, à compétences égales, à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires (loi du 26/01/84 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et décret régissant le cadre d'emplois correspondant). Les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par la voie contractuelle.*

<b>CONTACTS</b>
-----------------

Postulez directement et uniquement par mail à l'adresse suivante [recrutement@pasdecalais.fr](mailto:recrutement@pasdecalais.fr) sous la référence AT/AD – CHEF SSEL– LENS 1 (en fichier nominatif PDF ou Word)

**En ce qui concerne la nature du poste**, les contacts peuvent être pris auprès de :

Monsieur Matthias MAHIEUX, Responsable Territorial Solidarités du site de Lens 2, et par intérim du site de Lens 1, au 03.21.13.19.27

Monsieur Jean-Louis HOTTE, Directeur de la Maison du Département Solidarités de Lens-Liévin au 03.21.14.71.01

**Pour tout autre renseignement, contactez :**

Madame Aspasia TEVI, Chargée de recrutements / mobilité au 03.21.21.56.51

Madame Aurélie DAUTRICHE, Assistante de recrutements au 03.21.21.61.26

**Date limite de réception des candidatures : 11 janvier 2021**